

Énergie hydro-électrique

L'Office pourra réglementer les lignes interprovinciales qui pourront à l'avenir être désignées comme relevant de sa compétence. Ses pouvoirs supplémentaires sont ajoutés à son mandat pour qu'il puisse autoriser la construction d'une ligne à haute tension désignée qui relie deux provinces en passant par une troisième.

Les amendements décernent aussi à l'Office le pouvoir d'exproprier les emprises et droits de passage nécessaires à l'installation de lignes à haute tension internationales et interprovinciales désignées. Ainsi, les lignes à haute tension seront traitées comme les pipe-lines le sont déjà.

Je dois dire que la question n'a jamais été tranchée en droit. L'affaire qui est devant la Cour suprême sera peut-être utile, mais elle ne règlera peut-être pas la question. Selon le Pr John Laskin de l'Université de Toronto, l'une des meilleures écoles de droit du pays, la Cour fédérale a établi que les pipe-lines peuvent traverser les frontières provinciales, mais la question ne s'est pas encore posée au sujet du transport interprovincial d'énergie électrique. C'est donc une question compliquée.

Des négociations se poursuivent entre les gouvernements de Québec et de Terre-Neuve là-dessus. Je crois qu'il serait préférable d'attendre pour voir à quoi elles vont aboutir. Si vous avez suivi les délibérations sur cette question et le débat en cours sur le bill C-48, comme vous l'avez fait, vous avez constaté toute la colère et l'exaspération que ressentent certains députés à ma droite. Il me taquinent beaucoup et je les taquine aussi, mais je devine la colère et l'exaspération auxquelles les régions sont en proie. Ils disent: «Mon Dieu, cela fait des centaines d'années que l'Ontario nous fait cela». Je pense que c'est le député de Bow River (M. Taylor) qui a le mieux exprimé leur sentiment. Je ne le citerai pas exactement; il a dit en substance que l'Ontario leur avait fait cela pendant des centaines d'années, c'est-à-dire que cette province avait le contrôle sur l'énergie et autres choses de ce genre et qu'ils lui rendraient maintenant la pareille. On peut sentir la colère et la frustration, mais un pays ne peut malheureusement être dirigé avec compétence par la colère et la frustration. Il doit y avoir un esprit d'équité et de justice. Le député de Saint-Jean-Ouest en a appelé assez éloquemment à la justice dans le cas de Terre-Neuve. A première vue, cela semble être un mauvais marché. J'ai trouvé son discours très instructif, mais je ferai remarquer qu'il a brigué les suffrages au nom de M. Smallwood et sous le bannièr libérale en 1966, soit environ six ans après la négociation de ce marché. Il faut supposer qu'il approuvait alors la politique du premier ministre Smallwood. Je suis persuadé que même le député, dans toute sa sagesse, n'avait pas prévu les hausses du prix de l'énergie et ses effets sur cet ancien contrat, ce vieux marché.

● (1630)

J'aimerais citer ici certaines observations d'un ancien premier ministre, feu le très honorable Lester B. Pearson, qui figurent à la page 2145 du *hansard* du 14 avril 1964, de même que d'autres observations qu'il a faites plus tard. Voici ce qu'il a dit:

[Français]

C'est là le rôle du Parlement, peu importe le parti au pouvoir. Il incombe à l'homme d'État de s'élever au-dessus des factions, afin de chercher des solutions à nos problèmes, qui sont actuellement plus graves et plus difficiles à résoudre qu'ils ne l'ont jamais été en temps de paix, depuis 1867.

[Traduction]

J'apprécie surtout le passage suivant du discours de M. Pearson:

[Français]

M. Pearson parlait du problème du Québec durant les années 60. Il a abordé la question de la révolution tranquille au Québec qui, d'assez curieuse façon, monsieur le président, offre certaines ressemblances avec le genre de révolution économique que vit l'Ouest du Canada à l'heure actuelle. Monsieur le président, l'ancien premier ministre Pearson a dit, et je cite:

Ces solutions doivent être trouvées à l'amiable et non être imposées. Nous ne saurions espérer nous entendre si le Parlement n'en donne pas l'exemple.

[Traduction]

Il recommandait, à mon sens, d'essayer de régler les différends par la voie de la coopération. Ce serait la meilleure manière d'essayer de régler les problèmes épineux qui opposent deux provinces. La négociation est la meilleure façon de régler le différend entre Terre-Neuve et le Québec. Nous, les députés de ce côté-ci de la Chambre, nous admettons que les deux parties ont des arguments valables et que le différend doit être réglé par la voie de la négociation.

Le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) est rentré dernièrement d'un voyage au Labrador. Elle m'a dit que les citoyens du Labrador ne se sentent pas du tout solidaires des Terres-Neuviens et que cela se remarque dans leur comportement. Ils préfèrent ne pas être confondus avec les Terre-Neuviens. Cette réaction est probablement due en grande partie à leur isolement. Ils ont dit au député qu'ils souhaiteraient un remaniement de la carte électorale fédérale pour avoir leur propre représentant au lieu de devoir compter sur un insulaire qui ne va jamais les voir de toute apparence. Il serait utile d'avoir à la Chambre un député du Labrador qui défende leurs intérêts avec autant d'acharnement, voire plus, que le député de Saint-Jean-Est ne l'a fait aujourd'hui.

Sauf erreur, le Labrador n'est pas très satisfait non plus du marché entre Terre-Neuve et le Québec à propos de l'énergie du Churchill. On voudrait faire du secteur Churchill un centre économique régional pour développer le Labrador. Cela ressemble à certaines discussions sur le développement de mégaprojets dans le Nord: on ne cesse pas d'en parler, mais les gens là-bas n'en bénéficient que très peu. Soit dit en passant, le député de Saint-Jean-Ouest s'est retenu pour ne pas faire un discours à l'emporte-pièce, comme je l'ai déjà vu faire à la Chambre, afin de nous expliquer les faits. Il serait intéressant de rappeler ce que le premier ministre (M. Trudeau) a dit en 1972 quand on a enfin commencé à produire de l'électricité aux chutes Churchill. Voici un extrait du *Toronto Star*:

... il a déclaré que le projet «se compare avantageusement aux pyramides, mais que son utilité laisse prévoir des retombées découlant d'un fleuve comme le Nil.»

C'était un projet très prometteur. Si nous agissons intelligemment, avec rationalité et en mettant un peu d'eau dans notre vin, de part et d'autre—et il ne faut pas oublier que, d'une part, c'est un très mauvais contrat pour le gouvernement et les habitants de Terre-Neuve, et que, d'autre part, il y a bien longtemps que le gouvernement du Québec se sent lésé d'avoir perdu le Labrador—nous trouverons peut-être une solution en poursuivant les négociations plutôt que d'attendre que le Parlement en impose une. J'ai pour principe que si le